

## **CHOOZ TECHNI FINITION à Chooz (08), 16 salariés, parachèvement et préparation de pièces métalliques**

Marie-Claude PAGANELLI, chef d'entreprise a fait appel aux services de la CNAMS pour améliorer la gestion de ses déchets :

« La gestion des déchets devenait de plus en plus problématique pour notre entreprise. Nous sommes spécialisés dans l'ébarbage de pièces de fonderie, le sablage et la peinture des pièces. Nous générons des déchets spécifiques, comme les chutes de métaux et certains liquides dangereux qu'il convient de traiter correctement. Nous avons contacté la CNAMS pour connaître les solutions d'élimination pour ces déchets. Un chargé de mission est venu pour réaliser une visite d'ensemble de l'entreprise, incluant la gestion des déchets et de l'eau et l'utilisation de produits dangereux.

Nous avons par la suite reçu un « pré-diagnostic environnement ». Cet état des lieux nous a permis de connaître nos obligations réglementaires et de définir des orientations pour améliorer progressivement nos pratiques. Dans l'évolution de l'entreprise, nous pourrions intégrer des éléments liés à la préservation de l'environnement. Il est très important d'être en conformité afin de travailler dans une ambiance où les hommes et le milieu sont protégés. Aujourd'hui, nous avons identifié des filières pour nos solvants, nos palettes et les pots de peinture.

Nous travaillons encore à améliorer la gestion des poussières de métaux. La CNAMS nous a également indiqué des solutions de financement pour nos projets, avec notamment des organismes comme l'Agence de l'eau, la CARSAT ou l'ORAC qui pourront soutenir nos investissements futurs ».



---

En 2013, nous avons pour projet d'investir dans une cabine de grenailage. Nous souhaitons également améliorer les conditions de travail de nos salariés, c'est pourquoi nous avons choisi de nous équiper d'un système automatique de récupération de la grenaille qui supprime les risques de Troubles Musculo Squelettiques. Nous avons alors contacté la CARSAT Nord-Est pour bénéficier d'une subvention. Cet investissement a pu être pris en charge à hauteur de 40%. Dans le cadre de ce projet, nous avons également pu bénéficier d'une aide issue du Fonds de revitalisation pour les Ardennes et d'une aide du Fonds pour les Restructurations de la Défense (FRED).